

ce. Les prélats, qui avaient quelque zèle, avaient, dans les mains, les moyens pratiques de réaliser ce que leurs prédécesseurs n'avaient pas pu exécuter, et ces évêques se disputaient à l'envi les disciples de saint Vincent, de M. Olier, du cardinal de Berulle, du Père Eudes, etc.

Les méthodes pratiques dont on parle ici étaient conformes aux meilleures traditions de l'Eglise ; elles étaient déduites des principes généraux que le concile de Trente avait burinés en une page : elles s'inspiraient très constamment des exemples donnés par saint Charles Borromée. Sur certains points secondaires, il est vrai, elles n'observaient pas à la lettre ce qui se faisait à Milan ; mais elles n'en sont pas, pour cela, répréhensibles. Chacun sait que des observances possibles en Italie ne le sont pas en Allemagne ou en Angleterre ou en France.

Reprochera-t-on sérieusement aux deux fondateurs français d'avoir prescrit que les élèves de théologie ne seraient jamais réunis dans une même maison, dans de mêmes salles d'études avec les enfants qui étudient les humanités ? Nous serions curieux de connaître un éducateur qui voulût établir cette fusion dans un grand séminaire de France !

#### L'opinion de l'épiscopat.

Nous ne songeons pas ici à rapporter les suffrages que l'épiscopat français a donnés à l'œuvre de M. Olier et de saint Vincent. Il faudrait présenter les témoignages, non pas de quelques évêques isolés, mais de 200, 300,